



**DEMANDE D'ADMISSION EN
1^{ère} OU TERM PROFESSIONNELLE**

<input type="checkbox"/> 1ERE PROFESSIONNELLE	<input type="checkbox"/> TERM PROFESSIONNELLE
<input type="checkbox"/> TRPM (Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques) <input type="checkbox"/> MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés) <input type="checkbox"/> SN (Systèmes Numériques) <input type="checkbox"/> TCI (Technicien en Chaudronnerie Industrielle) <input type="checkbox"/> OBM (Ouvrages du Bâtiment Métallerie) <input type="checkbox"/> TMA (Technicien Menuisier Agenceur) <input type="checkbox"/> ERA (Etude et Réalisation d'Agencement)	<input type="checkbox"/> TRPM (Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques) <input type="checkbox"/> MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés) <input type="checkbox"/> SN (Systèmes Numériques) <input type="checkbox"/> TCI (Technicien en Chaudronnerie Industrielle) <input type="checkbox"/> OBM (Ouvrages du Bâtiment Métallerie) <input type="checkbox"/> TMA (Technicien Menuisier Agenceur) <input type="checkbox"/> ERA (Etude et Réalisation d'Agencement)

NOM DE L'ELEVE :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	<input type="checkbox"/> MASCULIN <input type="checkbox"/> FEMININ

EMAIL RESPONSABLE LEGAL PRINCIPAL (EN MAJUSCULES) :
NUM PORTABLE RESPONSABLE LEGAL PRINCIPAL :

Ce dossier doit être retourné après avoir complété le formulaire de préinscription sur notre site à l'adresse suivante :

Lycée La Mache
75 Boulevard Jean XXII
69373 LYON CEDEX 08

Documents à retourner :

- Copie du livret de famille avec tous les enfants à charge et copie du document attestant des modalités de garde de l'enfant en cas de séparation.
- Copie de tous les bulletins des deux dernières années et le/les bulletin(s) de l'année en cours
- Un chèque de 20€ à l'ordre du lycée La Mache
- Une lettre de motivation
- En cas d'aménagements scolaires spécifiques merci de transmettre les documents attestant de la prise en charge.

MODALITES D'ADMISSION

Les élèves sont admis en fonction de leur motivation, de leurs résultats et des appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine.

COMMENT ?

Le dossier est à envoyer ou à déposer par la famille au lycée.

Le dossier sera examiné par les enseignants techniques et le chef d'atelier. L'élève pourra être convoqué pour un entretien avec ses parents si besoin.

QUAND ?

La commission d'admission se prononcera sur la candidature. L'élève pourra alors être admis, refusé directement ou en attente d'informations complémentaires.

Vous recevrez un courrier ou un courriel vous indiquant la réponse quelques jours après l'entretien.

Si l'élève est admis, nous vous demanderons, pour confirmer son inscription, le versement de la somme de 165€ (acompte sur la scolarité du premier trimestre, non remboursable en cas de désistement).

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE